Règlement particulier
BRETIDOUBLES 2025 – 24/25 Mai 2025

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD)

Article 1 : généralités

1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro et sous le nom « BRETIDOUBLES 2025 **».** Il se déroule les **24 et 25 Mai 2025** au **Gymnase Camille Hébert de Brétigny-sur-Orge**, All. des Martyrs Irlandais 91220 Brétigny-sur-Orge sur 5 terrains.

1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.

1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Olivier Rousseau**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

1.5 Le tournoi est organisé par le club Brétigny sur Orge. L'email de contact pour le tournoi est bretibad@gmail.com. Le GEO principal du tournoi est Florian Abgrall.

Article 2 : séries et tableaux

2.1 Le **BRETIDOUBLES 2025** est un tournoi national qui s'adresse à tous les joueurs des catégories : « Minimes », « Cadets », « Juniors », « Seniors » et « Vétérans »

2.2 Le tournoi est ouvert aux classements R5 à P11.

2.3 Les tableaux proposés dans le tournoi sont DH, DD et DMX, qui seront découpés en 3 séries R5/R6, D7/D8 et D9/P10 modifiables selon le nombre de participants et l'ordre d'arrivée des inscriptions. Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poule suivie d'une phase en élimination directe, sauf pour les poules uniques (3, 4 ou 5 joueurs) s'il y en a.

2.4 L'un des 2 joueurs de la paire de double ou mixte doit avoir l'un des classements de la série. Son ou sa partenaire doit au maximum avoir un classement de moins que le dernier classement pris en compte dans la série. (Ex : Pour intégrer la série R5/R6, la paire doit avoir au minimum un classement R6/D7).

2.5 Le samedi, les tableaux de DH et DD seront joués dans leur intégralité. Le dimanche verra les tableaux de mixtes dans leur intégralité.

2.6 Le comité d'organisation se réserve le droit de changer le mode d'élimination dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs séries en fonction du nombre d'inscriptions. Les tableaux en poule seront priorisés.

2.7 Le tournoi est ouvert à 2 tableaux maximum par joueur.

Article 3 : inscriptions

3.1 La date limite d'inscription est fixée au J-30, **24/04/2025**. Les classements seront arrêtés à cette date pour la confection et validation des tableaux. Une confirmation d'inscription et une liste d'attente seront communiquées dès le lendemain.

3.2 La date du tirage au sort est fixée au J-15, le 0**9/05/2025**. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points et la détermination des têtes de série. Les convocations seront envoyées dès le lendemain.

3.3 L'inscription et le paiement (par carte bleue) se feront OBLIGATOIREMENT sur badnet.org ou l'application Ebad. Le paiement devra être fait lors de l'inscription afin que celle-ci puisse être prise en compte. Les inscriptions sont en mode STANDARD conformément à l'article 2.3.

3.4 Les frais d'inscription s'élèvent à **15€** pour **1 tableau**, **21€** pour **2 tableaux**.

3.5 Ces droits d'engagement seront considérés définitivement acquis par le comité d'organisation une fois le tirage au sort effectué, à l'exception des forfaits dûment justifiés conformément à l'article 4 suivant. En cas d'annulation de la compétition avant le tirage au sort, les droits engagés seront entièrement remboursés.

3.6 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'une inscription mal complétée sont supportées par le joueur ou son club.

Article 4 : forfaits

4.1 Tout joueur s'inscrivant au BRETIDOUBLES 2025 doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.

- Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
- Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours maximum après le dernier jour de la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur** pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

4.4 Après le tirage au sort, les remboursements se feront uniquement aux forfaits justifiés. En cas de forfait, le justificatif doit être envoyé à la LIFB selon la procédure de justification de forfait mise en place par celle-ci.

Article 5 : déroulement

5.1 Les convocations sont envoyées par courriel après le tirage au sort et seront disponibles sur Badnet et Ebad.

5.2 En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

5.3 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition.

5.4 En cas de retard, il doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son 1er match.

5.5 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.6 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.7 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est le **RSL TOURNEY 3**.

5.8 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

5.9 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

5.10 Le temps de repos entre deux matches est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes et 30 secondes entre l'appel et le début de leur match**, test des volants compris.

5.11 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute ou let, au service et/ou en jeu selon la décision du Juge Arbitre annoncée au début de chaque journée de compétition.

5.12 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coachs, les officiels et le comité d'organisation.

5.13 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

5.14 Les joueuses et les joueurs qui s'inscrivent au BRETIDOUBLES 2025 acceptent d'être photographiés tout au long du tournoi. L'utilisation est libre de droit pour le club de Brétigny-Sur-Orge.

5.15 La participation au BRETIDOUBLES 2025 requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur Badnet et Ebad.

5.16 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton)

L’organisation du tournoi se déroulera conformément aux directives sanitaires et gouvernementales qui seront en vigueur aux dates du tournoi. Ces directives ou ces instructions spéciales peuvent concerner : les conditions d’accès au gymnase, le nombre de personnes présentes dans l’enceinte du gymnase, la présence d’accompagnateurs ou de public, l’application de règles sanitaires particulières ou de conditions de jeu spécifiques… (liste non exhaustive)

Le comité d’organisation remercie par avance tous les participant(e)s qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.